

II. — Parmi les médicaments employés, les sérums ou vaccins spécifiques ne sont pas encore entrés dans la thérapeutique journalière. Il faut donc soigner les pneumoniques en luttant contre l'infection, l'adynamie, la faiblesse cardiaque, l'asphyxie, d'autant plus à craindre que le malade est plus âgé; on améliorera en même temps la diurèse et la pyrexie.

III. — Le camphre sous forme d'huile camphrée à 20 %, injectée à fortes doses, a donné, chez l'adulte, d'excellents résultats. Il est rationnel de l'employer chez le vieillard.

Ses effets sont: stimulation générale, renforcement des contractions cardiaques, baisse de température, augmentation progressive des urines, disparition lente de l'exsudat pulmonaire. L'élimination du médicament par les voies aériennes entraîne leur antiseptie relative.

L'action directe du camphre sur le pneumocoque n'est pas encore suffisamment démontrée.

IV. — L'absence de crise de défervescence, la chute en lysis de la température, l'amélioration progressive de l'état général sont autant de faits prouvant l'efficacité du camphre, sans cependant en faire un médicament spécifique.

V. — L'expérience prouve que, si l'on fractionne les doses, on peut, sans inconvénient, par suite de l'élimination rapide du camphre par les poumons, les urines et la sueur, injecter de fortes doses d'huile camphrée à 20 %, ce qui est nécessaire pour obtenir de bons résultats. Il sera prudent, toutefois, de ne pas en injecter plus de 15 c.c. par jour aux malades dont les reins fonctionnent mal, si le traitement doit être prolongé.

VI. — Dans les pneumonies et affections broncho-pulmonaires aiguës des vieillards, les indications thérapeutiques suivantes peuvent être conseillées:

(a) Injecter le plus tôt possible 15 à 20 c.c. d'huile camphrée à 20 % en deux ou trois fois, par vingt-quatre heures.

(b) Ne pas diminuer les doses pendant la période aiguë, les continuer jusqu'à ce que le pouls, la respiration, la température deviennent normaux; les réduire alors de moitié pendant deux ou trois jours.

(c) Permettre aux malades de respirer de l'air pur; les faire boire souvent.

(d) Ne pas négliger: la révulsion (ventouses, enveloppements humides du thorax), la médication toni-alcoolique (champagne, potion de Todd), les précautions propres à empêcher la dissémination des pneumocoques.

---